

Document du Secrétariat pour la réunion du Bureau du 2 octobre 2023

1. Mise à jour du budget – Point 4 de l'ordre du jour du Bureau

a. Etat des contributions

L'annexe A indique les pays disposant ou non du droit de vote à la date du 11 septembre 2023 à 9 heures. Le solde des arriérés s'élève à près de 989 000 livres sterling, ce qui représente environ 58% du budget annuel des contributions de la CBI. Il est essentiel de recevoir les contributions à temps pour que la Commission puisse fonctionner et honorer ses obligations à leur échéance.

b. Nombre de membres ayant le droit de vote

Pour les contributions financières de 2023, la Commission a reçu 41 versements, soit 47% des membres. La date d'échéance des factures pour 2023 était le 30 juin 2023. Cela signifie que la Commission ne dispose PAS actuellement du quorum et ne peut donc pas procéder à un vote s'il devenait nécessaire.

c. Mise à jour des contributions volontaires :

Tous les fonds de contributions volontaires ont été mis à jour jusqu'au 31 août 2023 et un document de synthèse est disponible sur le site Internet de la CBI, sous la rubrique Finances & Financement : (<https://iwc.int/commission/iwcfiancing>).

2. Préparatifs de la CBI69 – Point 6 de l'ordre du jour du Bureau

- a. Le Pérou a proposé d'accueillir la réunion de la CBI69, qui aura vraisemblablement lieu la semaine du 23 septembre 2024 (à confirmer). Le calendrier et les étapes de l'élaboration du projet d'ordre du jour de la CBI (et des documents relatifs à la chasse à la baleine de subsistance autochtone ASW) figurent dans le tableau 1 à la fin du présent rapport. Principaux points de l'ordre du jour prévus à ce jour : ASW, budget biennal pour 2025-26, propositions du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle (WG-OE), examen éventuel des résolutions précédentes.
- b. En examinant les options pour l'organisation de la réunion, le Secrétariat a passé en revue les décisions adoptées à la CBI68 par le groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle (WG-OE) et le sous-comité budgétaire (BSC).

L'option 1.5 du comité scientifique (CS) préconise des pré-réunions virtuelles (y compris celles du BSC, F&A, CC, ASW, WKM&WI, Infractions et éventuellement la réunion privée des Commissaires - PComms) et une réunion de la Commission de 4 jours. Le budget total disponible s'élève à 212 700 livres sterling ; aucun financement supplémentaire n'est disponible pour couvrir un éventuel dépassement des coûts de base de la réunion. L'estimation actuelle des coûts de la réunion au Pérou permettrait la tenue de 5 jours de réunion au total. Les interprètes et les rapporteurs travailleraient à distance pour les pré-réunions et les rapports des pré-réunions pourraient être disponibles une semaine avant la réunion de la Commission. La participation du personnel du Secrétariat à la réunion de la Commission serait réduite.

Le groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle (WG-OE) a suggéré une structure de réunion de la Commission révisée comme suit : la réunion de la Commission commence par une session plénière le matin et la réunion privée des Commissaires (PComms) l'après-midi si nécessaire.

Toutes les propositions d'amendement du règlement ou de résolutions doivent être déposées lors de la première session. Le deuxième jour pourrait être consacré à l'organisation de pré-réunions supplémentaires des comités et/ou pour l'adoption des rapports des pré-réunions. Les trois derniers jours de la semaine seraient consacrés à la plénière.

3. Autres mises à jour du Secrétariat – Point 7 de l'ordre du jour du Bureau

- a. La vente de la Red House et la conclusion d'un contrat de bail sont toujours en cours, le déménagement étant prévu pour novembre 2023.
- b. Le nouveau Secrétaire exécutif prendra ses fonctions le 16 octobre 2023.

4. Divers – Point 8 de l'ordre du jour du Bureau

- a. Lettre du Gouvernement de la Pologne reçue par le Secrétariat

La lettre décrit les impacts environnementaux du conflit militaire en Ukraine et demande à la CBI d'envisager l'exclusion de la Fédération de Russie de la CBI ou la suspension de son droit de vote. Le Secrétariat a appris que d'autres organisations internationales ont reçu une lettre similaire.

- b. Lettre reçue de la Sea Shepherd Conservation Society (SSCS)

La lettre demande l'obtention du statut d'observateur pour la SSCS. Des informations sont fournies sur la collaboration de cette ONG avec le Gouvernement du Mexique sur la conservation de la vaquita dans le golfe de Californie.

Annexe A – Etat des contributions à la date du 11 septembre 2023

Pays disposant du droit de vote à part entière :		Pays ne disposant pas de droit de vote :		Pays ne disposant pas de droit de vote :	
1	Australie	1	Antigua-et-Barbuda (2)	42	Sainte-Lucie (1)
2	Autriche	2	Argentine (1)	43	Saint-Vincent-et-les-Grenadines (+)
3	Belgique	3	Belize (+)	44	Suriname (2)
4	Brésil	4	Bénin (1)	45	Tanzanie (+)
5	Cambodge	5	Bulgarie (1)	46	Togo (2)
6	Colombie	6	Cameroun (+)	47	Tuvalu (+)
7	Croatie	7	Chili (1)		
8	Chypre	8	RP de Chine (1)		
9	République tchèque	9	République du Congo (+)		
10	Danemark	10	Costa Rica (2)		
11	République dominicaine	11	Cote d'Ivoire (+)		
12	Estonie	12	Dominique (+)		
13	Finlande	13	Equateur (3)		
14	France	14	Erythrée (+)		
15	Allemagne	15	Gabon (+)		
16	Guinée-Bissau	16	Gambie (+)		
17	Islande	17	Ghana (+)		
18	Irlande	18	Grenade (1)		
19	Israël	19	Guinée (+)		
20	Italie	20	Hongrie (1)		LEGENDE
21	République de Corée	21	Inde (2)		1 = 1 an de retard
22	Luxembourg	22	Kenya (2)		2 = 2 ans de retard
23	Mexique	23	Kiribati (1)		3 = 3 ans de retard
24	Monaco	24	RDP du Laos (1)		+ = plus de 3 ans de retard
25	Maroc	25	Libéria (+)		
26	Pays-Bas	26	Lituanie (1)		
27	Nouvelle-Zélande	27	Mali (2)		
28	Nicaragua	28	Iles Marshall (1)		
29	Norvège	29	Mauritanie (+)		
30	Palau	30	Mongolie (2)		
31	Pologne	31	Nauru (2)		
32	République slovaque	32	Oman (2)		
33	Slovénie	33	Panama (3)		
34	Afrique du Sud	34	Pérou (1)		
35	Espagne	35	Portugal (1)		
36	Saint-Kitts-et-Nevis	36	Roumanie (1)		
37	Suède	37	Fédération de Russie (1)		
38	Suisse	38	Saint-Marin (1)		
39	Royaume-Uni	39	Sao Tomé et Principe (+)		

40	Uruguay	40	Sénégal (1)		
41	Etats-Unis d'Amérique	41	Iles Solomon (+)		

Tableau 1
Calendrier/Echéances de la CBI pour 2024

NB : Le premier jour de la plénière de la CBI69 est PLEone

Les dates correspondant à PLEone sont exprimées ainsi : PLEone moins xx jours

Date	Événement/Echéance	Concernant la chasse à la baleine de subsistance autochtone (ASW)
En cours		Le Secrétariat travaille avec les gouvernements contractants pratiquant la chasse à la baleine de subsistance autochtone (ASW) pour mettre à jour les descriptions de la chasse, le cas échéant, et les mettre à disposition sur le site Internet de la CBI.
Avril 2024 Deux semaines avant la réunion du comité scientifique (SC69B)		Uniquement en cas de proposition de modification des limites de captures/prises, les gouvernements contractants pratiquant la chasse à la baleine de subsistance autochtone (ASW) pourront soumettre au comité scientifique toute proposition visant à modifier les limites de captures/prises pour examen (y compris les dispositions en matière de report).
Avril/Mai 2024	Comité scientifique, Bled, Slovénie	<p>(1) Le comité scientifique passe en revue les nouvelles informations scientifiques sur les stocks ASW</p> <p>(2) Pour chaque stock, le comité scientifique détermine s'il y a lieu de procéder à une revue de mise en œuvre précoce.</p> <p>(3) Des revues de mise en œuvre appropriées sont réalisées.</p> <p>(4) Examen des progrès des activités pertinentes dans le cadre du travail (par exemple, les revues de mise en œuvre régulières et précoces en cours).</p> <p>(5) Publication des avis dans le rapport du comité scientifique</p> <p>Si une proposition émanant d'un gouvernement contractant pratiquant la chasse à la baleine de subsistance autochtone (ASW)</p>

		est reçue suffisamment tôt avant la réunion du comité scientifique de 2024, celui-ci procédera à son évaluation au regard de <i>l'algorithme de limite des captures</i> pertinent convenu et formulera des avis dans son rapport, ou définira tout travail supplémentaire et élaborera un plan de travail afin d'être en mesure de fournir ces avis d'ici la réunion du comité scientifique de 2024.
Mai 2024 3 semaines après la clôture de la réunion du comité scientifique SC69B		<p><u>Uniquement en cas de propositions de modification des limites de captures/prises</u>, le Secrétariat enverra une Communication circulaire aux gouvernements contractants de la CBI et aux observateurs en vue de mettre en évidence :</p> <p>(a) Toute proposition de modification des limites de captures/prises</p> <p>(b) les avis du comité scientifique sur la durabilité des propositions de limites des captures/prises de la chasse ASW ou son plan de travail pour achever l'analyse des propositions ; et,</p> <p>(c) la disponibilité sur le site Internet des 'descriptions des chasses' relatives aux demandes de limites de captures/prises au titre de la chasse ASW.</p> <p>La circulaire sollicitera des commentaires par écrit sur les limites de captures/prises proposées au moins 30 jours avant la réunion plénière biennale de la Commission et invitera les gouvernements intéressés à assister à la réunion du sous-comité ASW.</p>
PLEone moins 100	Le Secrétariat diffusera le projet d'ordre du jour de la CBI69	
PLEone moins 90		<u>Uniquement en cas de propositions de modification des limites de captures/prises ou d'une autre proposition d'amendement du paragraphe 13 du règlement.</u>

		<p>Les gouvernements contractants pratiquant la chasse ASW fournissent les propositions de limites de captures/prises et d'amendements du règlement associés, qui sont présentées sous forme de documents de la Commission et placées sur le site Internet de la réunion.</p> <p>Les descriptions actualisées des chasses sont publiées sur le site Internet le cas échéant.</p>
PLEone moins 75	Le Secrétariat demande que toutes les propositions d'amendements du règlement et de résolutions pour la CBI69 soient envoyées 75 jours avant la PLEone afin de pouvoir les traiter, les traduire et les poster.	
PLEone moins 60	Date limite d'envoi par le Secrétariat des propositions d'amendements du règlement et de résolutions pour la CBI69	
PLEone moins 60	Date limite d'envoi du projet d'ordre du jour de la CBI69	
PLEone moins 30		<p><u>Uniquement en cas de proposition de modification des limites de captures/prises et/ou de toute autre proposition d'amendement du paragraphe 13 du règlement.</u></p> <p>Présentation par les gouvernements contractants et les observateurs accrédités de commentaires par écrit sur les propositions de modification des limites de captures/prises. Ces commentaires peuvent être présentés sous forme de documents destinés à la réunion du sous-comité ASW.</p>
PLEone moins 10		<p><u>Uniquement en cas de proposition de modification des limites de captures/prises et/ou de toute autre proposition d'amendement du paragraphe 13 du règlement :</u></p> <p>Les réponses écrites des gouvernements contractants pratiquant la chasse ASW aux commentaires reçus ci-dessus sont fournies à la CBI, présentées sous forme de documents du sous-comité ASW et placées sur le site Internet de la réunion</p>

--	--	--